

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle virtuelle de l'École de musique du Bas-Saint-Laurent tenue le 17 novembre 2020 à 19 h (ZOOM)

Présences :

Élisabeth Beaudoin, Christine Bujold, Françoise Dubé, André Gagnon, Dominique Jalbert, Hugues Laforte-Bouchard, Michelle Noël, Julie Quimper et Louis-Mari Rouleau, Vanessa Roy

1. Ouverture de l'assemblée

M. André Gagnon, président de l'École de musique du Bas-Saint-Laurent souhaite la bienvenue.

2. Nomination d'un(e) président et d'un(e) secrétaire

Mme Françoise Dubé, appuyée de M. Dominique Jalbert propose Mme Vanessa Roy au poste de secrétaire d'assemblée et M. André Gagnon à la présidence. Adopté à l'unanimité. [AGA 19-20-001]

3. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Élisabeth Beaudoin, appuyée par Mme Christine Bujold. [AGA 19-20-002]

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 novembre 2019

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 novembre 2019 est proposée par Mme Michelle Noël, appuyée par Mme Françoise Dubé. [AGA 19-20-003]

5. Présentation du rapport d'activités 2019-2020

Mme Julie Quimper, directrice générale de l'École de musique du Bas-Saint-Laurent, présente le rapport annuel 2019-2020.

Mme Françoise Dubé demande qu'une note soit inscrite au procès-verbal : Elle souhaite féliciter le personnel administratif de l'ÉMBSL pour leur implication et pour tout le travail accompli dans cette dernière année mouvementée.

6. Présentation des états financiers au 30 juin 2020

Mme Alicia Lévesque, comptable agréée chez *Raymond Chabot Grant Thornton*, présente les états financiers de l'École de musique du Bas-Saint-Laurent.

7. Nomination d'un vérificateur pour 2020-2021

Le 1^{er} novembre 2016, les membres du Conseil d'administration ont proposé la désignation de la firme comptable *Raymond Chabot Grant Thornton* pour les trois prochaines années financières, soit 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020, et ce, selon la proposition d'honoraires. Puisque ce contrat vient à échéance, Mme Julie Quimper fera une demande de soumission à *Raymond Chabot Grant Thornton*, pour les années à venir.

8. Élections

8.1 Nomination d'un(e) président(e) d'élection et d'un(e) secrétaire d'élection

Mme Françoise Dubé, appuyée par M. Dominique Jalbert, propose Mme Vanessa Roy comme secrétaire d'élection et M. André Gagnon à la présidence. (AGA 19-20-004)

8.2 Période de mise en candidature

Cinq administrateurs sont en fin de mandat : Élisabeth Beaudoin, Christine Bujold, Françoise Dubé, André Gagnon et Michelle Noël.

Mme Françoise Dubé propose l'ouverture des mises en candidature pour les postes à combler. (AGA 20-21-005)

M. Hugues Laforte-Bouchard, appuyé à l'unanimité, propose une reconduction en bloc des candidats sortants.

Tous les candidats acceptent leur nomination au sein du conseil d'administration de l'École de musique du Bas-Saint-Laurent.

M. Hugues Laforte-Bouchard propose la fermeture des mises en candidature. (AGA 18-19-006)

Madame Marie-Micheline Dubé poursuivra son mandat de représentante des enseignants pour la prochaine année.

9. Varia :

10. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Michelle Noël à 19 h 49.

(AGA 19-20-007)

Président

Secrétaire